



LES FAITS MARQUANTS DE LA FNUF-5: JEUDI 19 MAI 2005

Jeudi matin, les délégués se sont réunis dans des Groupes de Travail concomitants. Le Groupe de Travail I a planché sur le projet de décision du Président, concernant l'accord international futur sur les forêts (AIF). Le Groupe de Travail II s'est penché sur l'ébauche des éléments devant figurer dans la déclaration ministérielle ainsi que sur la question du financement relatif à l'AIF. Des concertations des groupes régionaux se sont poursuivies tout le long de la journée.

GROUPE DE TRAVAIL I

Le Vice-président Reslan Ishar Jenie (Indonésie) a ouvert le débat sur la revue de l'efficacité de l'accord international sur les forêts (AIF), l'examen des actions futures, l'examen et la recommandation des paramètres du mandat d'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts, et l'amélioration de la coopération, et a introduit le projet de décision du Président. Plusieurs délégations ont déclaré que le projet de texte du Président constitue une bonne plate-forme de discussion. La JAMAÏQUE, au nom du G-77/CHINE, a demandé un délai pour l'examen du texte. Le LUXEMBOURG, au nom de l'UE, appuyé par l'AUSTRALIE et les ETATS-UNIS, a déclaré qu'il est important d'accorder au G-77/CHINE le délai demandé. La REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO et CUBA ont fait observer que seule la version anglaise du projet de texte a été fournie, demandant la mise à disposition de versions traduites, et a encouragé le Secrétariat à se conformer aux procédures des Nations Unies. Le Secrétariat a fait état de sérieuses limitations dans la fourniture de documents traduits. Le Vice-président Ishar Jenie a suspendu la réunion pour donner au G-77/CHINE, l'occasion de se concerter.

GROUPE DE TRAVAIL II

Le Vice-président Denys Gauer (France) a ouvert le Groupe de Travail II en suggérant de laisser de côté le débat sur le projet de déclaration ministérielle pour procéder à un échange de vues général sur les objectifs globaux et sur les aspects financiers. Le LUXEMBOURG, au nom de l'UE, a déclaré qu'il est prêt à débattre des objectifs, mais non des aspects financiers. La JAMAÏQUE, au nom du G-77/CHINE, a demandé un délai pour des concertations de groupes. La MAURITANIE a proposé que les initiatives visant à lutter contre le déboisement soient focalisées sur les causes profondes. La représentante des ETATS-UNIS a fait part de sa volonté de passer aux premières réactions générales sur les objectifs et les moyens d'exécution. La SUISSE, tout en reconnaissant le besoin du G-77/CHINE de mener ses concertations, a suggéré que le Groupe de Travail II poursuive ses délibérations en vue de se donner suffisamment de temps pour la production d'un résultat significatif.

Le LUXEMBOURG, au nom de l'UE, a suggéré que le projet de déclaration ministérielle du Président devrait transmettre l'importance du rôle des forêts dans la poursuite des Objectifs de Développement du Début du Millénaire (ODM), livrer un message clair au Sommet du Début du Millénaire, et renfermer les principaux messages émergeant des tables rondes ministérielles.

La représentante des ETATS-UNIS a apporté son appui à l'UE, soulignant toutefois la nécessité de se focaliser sur le renforcement de l'AIF futur et de fournir une explication impérieuse des raisons pour lesquelles les ministres sont en train d'entreprendre cette action. Elle a également mis en garde pour faire en sorte que l'objectif réel de la déclaration ne consiste pas à rattacher les contributions des forêts aux ODM uniquement, mais aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux, en général, pour une longévité plus importante dans le dialogue international plus large.

La SUISSE a également souligné que le rattachement de la déclaration directement aux ODM risque d'être trompeur, et a suggéré qu'un poids plus important soit donné aux approches innovantes souhaitables dans la fourniture des moyens d'exécution, et a plaidé en faveur d'une mention explicite du renforcement de la gouvernance à tous les niveaux.

Le Vice-président Gauer a proposé qu'un second projet de déclaration soit produit lundi matin, après le débat de vendredi.

Au sujet des objectifs globaux, la représentante des ETATS-UNIS a appelé à une déclaration claire de la visée, capable d'être comprise par autrui. Elle a favorisé la détermination de politiques et de mesures souples à l'échelon national, qui puissent contribuer plutôt à la concrétisation des objectives, qu'à l'établissement de prévisions internationales chiffrées.

Le LUXEMBOURG, au nom de l'UE, a appelé à l'établissement d'objectifs mondiaux quantifiables en vue d'envoyer un message clair en faveur des forêts, ainsi que des prévisions nationales, qui devraient être en rapport avec les objectifs globaux. Le délégué a rappelé aux participants que d'autres processus ont réussi à établir des objectifs quantifiés.

La SUISSE a indiqué que la décision d'origine du Conseil Economique et Social, établissant l'AIF, devrait être réaffirmée dans le préambule ainsi que dans un alinéa distinct dans le texte, et a préféré voir le texte inclure un nombre restreint d'objectifs quantifiables. Le MEXIQUE a favorisé des objectifs mondiaux quantifiables, assortis d'un calendrier clair, et de prévisions nationales autodéterminées. La NOUVELLE ZELANDE a suggéré l'intégration d'objectifs mondiaux réalistes et mesurables, capables de démontrer le potentiel des forêts à contribuer à la réalisation de l'ordre du jour social. Le CANADA a plaidé pour l'insertion d'objectifs mondiaux, mais a appelé à un traitement distinct du déboisement, séparé de la question de la dégradation des forêts.

Le Vice-président Gauer a ajourné la réunion, pour donner au G-77/CHINE plus de temps pour l'examen du projet de déclaration du Président.

DANS LES COULOIRS

Plusieurs commentateurs ont déclaré que le G-77/CHINE a avancé dans sa première lecture du projet de texte, faisait état d'un accord, au moins de principe, sur l'idée d'avoir des "objectifs stratégiques" par opposition à "buts" ou "prévisions." Mais, selon certains, de grandes controverses restent à résoudre au sein du G-77/CHINE, concernant l'opportunité d'un instrument juridiquement contraignant et l'incertitude quant à ce qu'un code volontaire pourrait impliquer.